

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14377**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chef d'équipe réalisateur de production audiovisuelle/multimédia

Nouvel intitulé : Chef d'équipe réalisateur de production audiovisuelle/multimédia

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de la défense - Ecole de formation des sous-officiers de l'armée de l'air (EFSOAA)	Commandant de l'Ecole de Formation des sous-officiers de l'armée de l'air, Directeur de l'EFSOAA

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les principales activités du chef d'équipe réalisateur de production audiovisuelle/multimédia sont les suivantes :

1. Animation d'une équipe
 2. Élaboration d'un dossier de fabrication
 3. Gestion de projet audiovisuel/multimedia
 4. Réalisation de projet audiovisuel/multimedia
 5. Conduite de la post-production et de la diffusion du produit audiovisuel ou multimédia
 6. Contrôle des opérations de maintenance et fonction logistique des matériels d'un service.
- Les capacités attestées :
1. Animation d'une équipe.
 - Dynamique de groupe.
 - Planification des activités journalières d'une équipe.
 - Elaboration des fiches de tâches.
 - Prise en compte des savoir-faire et répartition des travaux à réaliser.
 - Identifier les besoins des personnels sous sa responsabilité et informer la hiérarchie.
 - Former le personnel et évaluer son niveau de compétences.
 - 2 Élaboration le dossier de fabrication
 - Analyser avec le commanditaire la demande de réalisation et apporter les corrections ou aménagements nécessaires.
 - Elaborer un scénario
 - Rédiger un découpage technique et rédactionnel
 - Présenter les résultats d'une étude relatifs à une demande pour un produit audiovisuel ou multimédia.
 - Elaborer un cahier des charges techniques et un calendrier de réalisation, en liaison avec le chef de production
 - Définir les besoins existants nécessaires et évaluer les besoins supplémentaires.
 - 3 Gestion de projet audiovisuel/multimedia
 - Gérer la logistique (réservation des hébergements, du matériel, demandes d'autorisation de tournage...)
 - Ordonnancer les travaux par programmation des différentes étapes de la réalisation.
 - Réaliser le planning prévisionnel
 4. Réalisation de projet audiovisuel/multimedia
 - Préparer les équipements nécessaires selon les conditions de tournage et les directives du réalisateur
 - Réaliser les prises de vues avec les moyens adaptés pour la capture image/son et éclairage
 - Gérer le planning des équipes de tournage et de post-production
 - Gérer les incidents en cours de production
 - Mettre en œuvre les techniques de la communication lors d'une interview filmée
 5. Conduite de la post-production et de la diffusion du produit audiovisuel ou multimédia
 - Réaliser une post production
 - Effectuer des captures voix « off » en studio
 - Mettre en œuvre une régie vidéo
 - Mettre en œuvre les techniques de restitution
 - Organiser les séances intermédiaires de validation et de projection en vue de l'approbation finale en liaison avec le commanditaire et le concepteur multimédia.
 - Proposer un ou plusieurs projets de maquette conformes au cahier des charges.

- Faire un compte-rendu écrit à l'issue de chaque validation.
- Mettre en œuvre les applications graphiques et l'interactivité dans le domaine multimédia
- Vérifier l'application de la réglementation relative à l'archivage et à la conservation des images fixes et animées

6. Contrôle des opérations de maintenance et fonction logistique des matériels d'un service.

- Analyser les incidents et prendre les décisions nécessaires
- Vérifier l'entretien des locaux spécialisés.
- Détecter les pannes.
- Respect des normes d'hygiène de sécurité et de conditions de travail (HSCT) en vigueur.
- Effectuer la gestion des matériels et des produits
- Eliminer des ingrédients et produits divers dans le respect des normes d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (HSCT) en vigueur

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Au sein du ministère de la Défense et des anciens combattants, le détenteur de la certification exerce dans le secteur des métiers de l'image allant de la petite à la grande structure (de 60 à 1500 personnes). Il travaille, au sein de différents services :

- Section photo: coordination reprographie,
- Régie vidéo (cameraman, cadreur, preneur de son monteur vidéo),
- Service multimédia,

Ce métier se réalise au sein d'entreprises de communication, de publicité, de presse ou de studio de création graphique en relation avec différents services et intervenants (direction artistique, fabrication, clients, photographes,...). Il varie selon le secteur (publicité, création graphique, multimédia, presse...).

Codes des fiches ROME les plus proches :

- E1201** : Photographie
- L1507** : Montage et post-production
- E1205** : Réalisation de contenus multimédias
- L1304** : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 5 parties :

- Gestion d'une équipe
 - Animation d'une équipe.
- Conception-Méthodes
 - Élaboration le dossier de fabrication
 - Gestion de projet audiovisuel/multimedia
- Gestion Production
 - Réalisation de projet audiovisuel/multimedia
- Gestion post - production
 - Conduite de la post-production et de la diffusion du produit audiovisuel ou multimédia
- Maintenance - Logistique
 - Contrôle des opérations de maintenance et fonction logistique des matériels d'un service.

Chaque composante est évaluée par des épreuves écrites et par des évaluations continues en travaux dirigés ou pratiques.

Pour un parcours VAE, le jury évalue les connaissances et compétences du candidat sur dossier (expérience en entreprise, documents de réalisation de travaux) et entretien.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	le directeur des formations le commandant de la division de l'enseignement concernée le directeur des études de la division le chef du département tests et examens le chef de la section d'enseignement
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Commission du jury est composée de : Président : le commandant d'école ou encore cadre de formation (directeur de l'enseignement) Membres : - collège de professionnels pour au minimum un quart du nombre total du jury (50% responsable(s) hiérarchique(s) dans l'emploi et 50% titulaire(s) de la certification - collège de formateur(s)
---------------------------------------------	---	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chef d'équipe réalisateur de production audiovisuelle/multimédia" avec effet au 13 mars 2009 jusqu'au 14 avril 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er décembre 1997 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 février 2000 publié au Journal Officiel du 1er mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur en photographie et réalisation de supports de la communication'.

Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'BS de photographe'

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 14 bénéficiaires par an

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Ecole de formation des sous-officiers de l'armée de l'air

Base aérienne 721

17133 Rochefort Air

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Ancien libellé : - BS de photographe (Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993)

Certification précédente : Technicien supérieur en photographie et réalisation de supports de la communication

Certification suivante : Chef d'équipe réalisateur de production audiovisuelle/multimédia